

MINISTERE DE L'EQUIPEMENT
ET DES TRANSPORTS

DIRECTION NATIONALE
DES ROUTES

N° 0815 /DNR

REPUBLIQUE DU MALI
UN PEUPLE – UN BUT – UNE FOI

Bamako, le 19 JUIN 2008

**LE DIRECTEUR NATIONAL
DES ROUTES**

A

**Monsieur le Directeur Général par intérim
du Millénium Challenge Account (MCA-Mali)
Bamako**

Réf. : V/L sans date n° MCA-Mali/DR/BC/004-2008

OBJET : Accord d'Entité de Mise en Oeuvre
Route RN 33 Niono-Goma Coura

Monsieur le Directeur,

Faisant suite à votre lettre citée en référence et relative au sujet porté en objet, je vous autorise à prendre possession de la route Niono-Goma Coura en vue de la réalisation des travaux de construction et de bitumage y afférents, conformément aux dispositions de l'Accord d'Entité de Mise en Œuvre entre le Millennium Challenge Account Mali (MCA-Mali) et la Direction Nationale des Routes, signé le 11 juin 2008.

Je vous prie d'agréer, **Monsieur le Directeur**, l'assurance de ma considération distinguée.

Le Directeur National des Routes,



Issa Hassimi DIALLO
Chevalier de l'Ordre National